

HARCÈLEMENT AU TRAVAIL. Le ras-le-bol de la FSU de l'Orne

Alors que plusieurs membres d'établissements scolaires alençonnais dénoncent les agissements d'un agent comptable du lycée Alain, la FSU de l'Orne, solidaire, exprime son ras-le-bol concernant le harcèlement dont est parfois victime la classe enseignante.

Malgré des sanctions prévues par la législation française, de nombreux salariés sont encore ciblés, chaque année, par des attaques morales et psychologiques. En milieu professionnel, ce fléau entraîne dégradation des conditions de travail et mutations forcées, voire pire...

Souffrance professionnelle

Judi 8 juin 2017, le comité hygiène et sécurité du lycée Marquière de Navarre, à Arçonnay, enregistre un signalement de harcèlement. En cause, le comportement suspect d'un agent comptable du lycée Alain, responsable de dix établissements du bassin alençonnais (dont le bâtiment de la rue du Roselet).

François Ferrette, secrétaire académique du syndicat des personnels administratifs et techniques (SNASUB-FSU), demande alors à l'académie de Caen d'engager une visite de l'établissement. « Le délai d'action étant limité par les vacances estivales, le recteur a refusé ma requête », explique-t-il.

Intrigué par cette alerte, François Ferrette provoque, moins de deux semaines plus tard, lundi 19 juin, une réunion syndicale avec certains de ses collègues travaillant au contact de cet agent comptable.

Témoignages accablants

Rapidement, le silence est rompu. François Ferrette com-



François Ferrette dénonce les agissements douteux d'un agent comptable du lycée Alain.

Action anti-harcèlement

En lien avec ces révélations sur le climat psychologique néfaste présent dans plusieurs établissements alençonnais, le SNASUB-FSU décide d'organiser, du 9 au 16 janvier, une semaine académique anti-harcèlement. Afin d'apporter son soutien aux victimes et de

prendre immédiatement que le problème est réel. « J'ai appris que plusieurs enseignants se sont plaints des agissements de cet homme en décembre 2016, soit trois mois après son arrivée à Alençon », révèle-t-il. La procédure commence.

Mercredi 5 juillet, François Ferrette confirme la constitution d'un dossier de témoignages validant l'agent comptable et validé

par neuf des dix chefs d'établissement concernés. « J'ai donc mené une enquête sur la carrière professionnelle de cet individu ayant semé souffrance et traumatisme sur son passage ».

Passé notamment par L'Aigle et Condé-sur-Noireau, l'agent comptable multiplierait maltraitance, remise en cause de compétences, humiliations

publiques, et autres pressions psychologiques, entraînant parfois de non négligeables dysfonctionnements internes. « Cet homme a certainement causé deux mutations forcées », confie le secrétaire syndical.

Verdict imminent

Enfin, grâce au dossier de François Ferrette, le recteur accepte d'enquêter. Lundi

25 septembre, après avoir récolté une quarantaine de déclarations, l'académie de Caen suspend temporairement l'agent comptable, pour une durée de quatre mois.

« Deux nouveaux témoignages, provenant cette fois-ci de professeurs du lycée Alain, ont été recueillis par les autorités académiques », précise le représentant de la FSU. Censé être de retour fin janvier 2018, l'agent comptable devrait donc plaider sa cause, mardi 16 janvier, auprès de l'éducation nationale. L'homme risque d'un déplacement de fonction à une révocation...

François Ferrette s'inquiète pourtant que le jugement ne soit pas suffisamment juste. « Je crois en l'exemplarité. Et, au vu du dossier communiqué, une simple mutation n'aurait aucun sens », estime-t-il, dénonçant un ras-le-bol général. Et d'ajouter, « certains enseignants sont incapables de traquer depuis leur rencontre avec cet agent. Le recteur doit jouer son rôle de protecteur et mettre un terme à cette souffrance ».

Sébastien BAUDOUIN